



Documents :

 [Liste des documents à fournir CNI et passeport](#) ^[3]

Voir aussi :

[Pré-demande en ligne - ANTS](#) ^[1]

[Déclaration de perte de carte nationale d'identité ou de passeport \(formulaire CERFA\)](#) ^[4]

Renouvellement/demande de carte d'identité : n'attendez pas le dernier moment !

En raison d'une forte demande de titres d'identité notamment depuis la reprise des voyages suite à la crise sanitaire, les délais de rendez-vous et de fabrication des titres sont très longs. Cette tendance est nationale !

Ne vous retrouvez pas bloqué au moment du départ ou de toute autre démarche avec des papiers non valides ! Vérifiez les dates d'expiration de votre carte d'identité, et anticipez vos démarches pour procéder à leur renouvellement.

***RAPPEL** : Depuis le 1er janvier 2014, l'ancienne version de Carte Nationale d'Identité a été prolongée de 5 ans. Vous devez donc ajouter 5 ans à la date d'expiration mentionnée au verso de votre CNI.*

Pour un traitement plus rapide lors du dépôt de votre demande, munissez-vous de votre **pré-demande à effectuer en ligne**: www.ants.gouv.fr ^[1].

Vous devez l'imprimer et venir avec lors de votre rendez-vous.

Prendre rendez-vous

Vous devez impérativement prendre rendez-vous en ligne ci-dessous ou en **cliquant ici** ^[2].

Soyez vigilant lors de la prise de votre rendez-vous : tout créneau de dépôt pris sur une plage horaire de retrait ne sera pas honoré.

Attention : nous vous alertons sur les éventuelles difficultés qui peuvent survenir en prenant un rendez-vous auprès d'une commune éloignée de votre domicile. La ville de Cormeilles-en-Parisis vous accueille de la meilleure manière possible et avec la même exigence de qualité quelle que soit votre commune de résidence ; néanmoins nous ne pouvons prévoir d'éventuelles contraintes qui peuvent advenir (panne du système, pièces manquantes ou non conformes...). Ces problématiques vous amèneront peut-être à devoir faire à nouveau le déplacement avec les contraintes que cela peut engendrer (temps, frais de route...). Merci de bien prendre connaissance de ces éventuelles problématiques avant de prendre votre rendez-vous.

Retrait de la carte d'identité sur RDV

À réception du SMS vous alertant de la mise à disposition de votre titre en mairie, prenez rendez-vous pour la remise de votre pièce en [cliquant ici](#) ^[2].

Ne vous déplacez pas sans avoir pris rendez-

vous au préalable.

Source URL:<https://www.ville-cormeilles95.fr/article/carte-nationale-didentite-cni>

Liens

[1] <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne> [2] [https://rendezvousonline.fr/alias/cormeilles-en-parisis-95240/service/Carte%20Nationale%20d'Identit%C3%A9%20\(CNI\)%20et%20Passeport](https://rendezvousonline.fr/alias/cormeilles-en-parisis-95240/service/Carte%20Nationale%20d'Identit%C3%A9%20(CNI)%20et%20Passeport) [3] https://www.ville-cormeilles95.fr/sites/cormeilles-en-parisis/files/document/article/liste_cni-pp_2023-3.pdf [4] <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R13630>